



Section départementale de Seine-Saint-Denis
SNFOLC 93 – Union locale FO
Bourse du travail, 24 rue de Paris, 93100 Montreuil
Tél. / fax : 01.55.86.24.47 ou 06.82.35.15.71
Mail : snfolc93@gmail.com

Montreuil, le 26 février 2024

OUI, IL Y A URGENCE !

Ce matin, 26 février, dans de nombreux établissements, les collègues ont décidé de se mobiliser, de se mettre en grève. Ils l'ont fait dans les conditions particulières des congés, souvent par mails, réseaux sociaux... Ce matin même, dans plusieurs collèges et lycées, ils se réunissent physiquement en assemblées générales.

Cette mobilisation s'engage sur la lancée de la puissante journée de grève et de manifestation du 1^{er} février, où s'est exprimé singulièrement le refus des groupes de niveaux, de la mise en place d'une École du tri social, et de l'ensemble du dispositif du « Choc des savoirs ».

Dans ce mouvement de rejet de « la réforme de trop », s'engouffrent aujourd'hui tous les motifs de colère accumulés : les effets des réformes délétères, la volonté d'associer l'École à l'armée à travers le SNU, les classes surchargées, les collègues non remplacés, les élèves sans AESH, les bâtiments qui s'écroulent, la perte de notre pouvoir d'achat... sans compter la dernière provocation de la Ministre : 700 millions d'euros en moins pour l'Éducation nationale, avec l'avalanche de suppressions de postes et les dégradations qui ne manqueront pas de s'ensuivre !

Le SNFOLC 93 est partie prenante de ce mouvement.

Avec les collègues, il réclame :

Retrait des groupes de niveaux !

Retrait du « Choc des savoirs » ! Retrait des stages de seconde et du SNU sur le temps scolaire !

Satisfaction de toutes les revendications définies par les AG d'établissements : nos classes, nos options, nos postes ! Nos AESH, nos AED, nos infirmières, nos assistantes sociales !

Oui, il y a urgence !

Il appelle les collègues à se réunir partout en assemblée générale dans leurs collèges et leurs lycées, à réaffirmer leurs revendications et à définir leurs moyens d'action.

C'est le Ministère qui est responsable !

C'est le Ministère qui doit répondre !

C'est le Ministère qui doit céder !